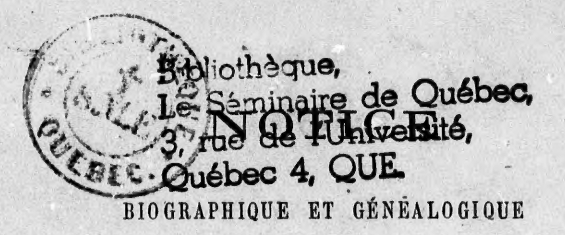
E.-G. Plante Ptre

Extrait du second volume du Nobiliaire de Normandie

De Mr de MAGNY

335 Biog. Etr. No 4



NOTICE

BIOGRAPHIQUE ET GÉNÉALOGIQUE

sur

DUQUESNE

ET SA FAMILLE

PARIS

A. AUBRY, LIBRAIRE-EDITEUR

16, RUE DAUPHINE, 16

—

1864

NOTICE

BIOGRAPHIQUE ET GENEALOGIQUE

sur

DUQUESNE

ET SA FAMILLE

DU QUESNE

ARMES : *D'argent, au lion de sable, armé et lampassé de gueules.* — Couronne : *De Marquis.* — Supports : *Deux lions.* —



ous avons donné, page 397, la généalogie d'une famille DU QUESNE, originaire de l'élection de Coutances; celle dont nous allons nous occuper n'est pas moins ancienne, et, suivant La Chesnaye-des-Bois (*Dictionnaire de la noblesse, Tome* XI), sa filiation commence au milieu du XVe siècle. En effet, d'après plusieurs manuscrits trouvés dans l'abbaye du Mont-Sainte-Catherine, à Rouen, Jeuffrin DU QUESNE, Ecuyer, Seigneur de Brothone, vivait en 1440, et fut l'auteur commun de plusieurs branches qui ont subsisté longtemps dans la province, et dont deux sont allées s'habituer à la Martinique, où leurs titres de noblesse ont été enregistrés au conseil souverain de cette île, le 5 juillet 1719.

La filiation de cette famille, qui s'est fait gloire de reconnaître pour une de ses branches (et elle a raison) les MM. DU QUESNE (1) dont nous parlerons plus loin, commence à :

Jean DU QUESNE, Ecuyer, Seigneur de la Malbroe et du Hamel, en l'élection de Pont-Audemer, qui fit un partage de biens entre ses enfants, le 19 juin 1547. Il a épousé damoiselle Catherine DE LA HOUSSAYE, dont il eut, entre autres :

II. — Charles DU QUESNE, Ecuyer, Seigneur du Hamel, homme d'armes de la compagnie de M. de la Meilleraye, lequel fut marié, par contrat du 14 février 1544, à demoiselle Marie D'ACON, dont sortit :

III. — Jean DU QUESNE, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur du Hamel, de Tournetot et autres lieux, qui se présenta, le 16 septembre 1576, devant le Bailli de Rouen, pour servir au ban et à l'arrière-ban. De son alliance avec demoiselle Barbe DE L'ISLE, il eut :

---

(1) On ne peut parler du règne glorieux de Louis XIV, si fécond en héros et grands hommes, dans tous les genres, sans penser à Jean Bart et à Du Quesne, officiers généraux des armées navales, et aussi fameux sur mer que l'étaient, sur terre, les Condé, les Turenne, les Luxembourg et tant d'autres.

IV. — André du Quesne, Ecuyer, Seigneur du Hamel, marié le 21 avril 1612, avec demoiselle Marie de la Lande, dont :

V. — Louis du Quesne, Ecuyer, Seigneur du Hamel, de Tocqueville, de Tournetot, du Bosc, de Betteville, du Breuil et autres lieux, maintenu dans sa noblesse par M. de la Galissonnière, par jugement du 27 juillet 1666. Il avait épousé, le 8 novembre 1648, demoiselle Marguerite Goel, dont il eut plusieurs enfants, l'aîné :

VI. — Etienne du Quesne, Ecuyer, Seigneur de Tocqueville, de Tournetot, de Longbrun, etc., marié, en 1680, à Marie-Anne du Péré, eut trois filles et deux fils :

1° Pierre du Quesne, marié : 1°, en 1718, à la Martinique, à demoiselle Marie d'Escouts, et 2°, en 1731, à Elisabeth de Chatillon ;
2° Jean-Baptiste, dont l'article suit :

VII.— Jean-Baptiste du Quesne, Ecuyer, établi aussi à la Martinique, eut de son mariage avec demoiselle Monel de Belval deux filles et deux fils :

1° Joseph du Quesne, marié, en 1761, à Marie Borck ;
2° Pierre, qui suit :

VIII.— Pierre, Marquis du Quesne, Chevalier, né à la Martinique, s'est marié en 1763, et a eu deux fils :

1° Pierre-Claude, qui suit ;
2° Marie-Dominique-Melchior, dont l'article viendra après celui de son frère.

IX. — Pierre-Claude, Marquis du Quesne, était capitaine de vaisseau à l'époque de la Révolution, et ne voulant pas servir la république, il se retira à la Havane, où il se maria avec demoiselle Marianna d'Estrana, dont il eut les quatre enfants ci-après :

1° Pierre, Marquis du Quesne, chef actuel de toute la famille ;
2° Jérôme, Comte du Quesne, mort en laissant un fils ;
3° Joseph-Lazare, Vicomte du Quesne, Contre-Amiral, mort en 1854, sans postérité mâle ;
4° Melchior, Baron du Quesne.

IX *bis*. — Marie-Dominique-Melchior du Quesne, marié, en 1796, à Marie Doens de Beaufond (issue d'une famille hollandaise), en a eu trois fils :

1° Marie-Pierre, Comte du Quesne, marié à sa cousine germaine, mademoiselle Elisa Doens ;

2° Marie-Adrien-Justin du Quesne, marié à demoiselle Clauzel, dont quatre fils et une fille ;

3° Marie-Augustin du Quesne, marié à demoiselle Marie-Rose-Herminie de la Faye, dont un fils.

DEUXIÈME BRANCHE.

Elle a eu pour auteur : Abraham du Quesne, né au bourg de Blangy, dans le Comté d'Eu, professant la religion prétendue réformée, qui se fixa à Dieppe, y apprit la carte marine, et devint un capitaine de réputation dans l'armée navale. Le Roi Louis XIII l'envoya en Suède, où la Reine Christine le choisit pour conduire quelques vaisseaux qu'elle envoyait en France. Attaqué à son retour par une flotte espagnole dont les forces étaient bien supérieures aux siennes, il fit des prodiges de valeur, fut blessé très-grièvement, fait prisonnier et conduit à Dunkerque, où il mourut peu à près, en 1635. De son mariage avec demoiselle Marthe de Caul, il eut plusieurs fils, qui sont tous morts au service du Roi, dans la marine, entre autres :

1° Abraham, l'aîné, surnommé *le Grand* du Quesne, dont l'article suit ;

2° Antoine du Quesne, Capitaine de vaisseau, tué d'un boulet de canon, lequel laissa un fils :

A. Pierre du Quesne, qui s'est signalé sur mer dans plusieurs affaires importantes. Il commanda, en 1690, une escadre de six vaisseaux au service de la Compagnie des Indes-Orientales, et dressa un journal très-intéressant de son long voyage, journal qui fut imprimé à Rouen, en trois volumes in-12, après sa mort.

3° Jacob, auteur d'un rameau rapporté plus loin ;

4° N.... du Quesne, appelé Du Quesne-Monnier (du nom de sa femme), pour le distinguer des autres, et dont l'article viendra après celui de ses frères.

Abraham du Quesne, IIe du nom, surnommé *le Grand du Quesne*, né à Dieppe en 1610, un des plus grands hommes de guerre du XVIIe siècle, apprit sous son père le métier des armes, et se dévoua dès sa plus tendre enfance au service de mer, car en 1627, dans le temps des troubles de la Rochelle, son père, qui était calviniste, comme on l'a dit, ayant demandé de ne point servir dans l'armée que l'on destinait contre cette place, fut envoyé d'un autre côté avec une escadre, et son fils, qui n'avait encore que 17 ans, commanda un des vaisseaux de cette escadre, où, dans un âge peu avancé, il ne laissa pas de donner des marques de ce qu'il devait être un jour. Il se

trouva, en 1637, à l'attaque des Iles Sainte-Marguerite, contribua beaucoup, en 1638, à la défaite de l'armée navale d'Espagne devant Cattari ; reçut, en 1639, un coup de mousquet à l'attaque des vaisseaux qui étaient dans le port de Saint-Ogne, fut encore dangereusement blessé, en 1641, devant Tarragone, en 1642, devant Barcelone, dans le temps de la prise de Perpignan, et, en 1643, dans la bataille qui se donna au cap de Gattes contre l'armée d'Espagne. L'année suivante, il alla servir en Suède, où son nom était déja connu avantageusement, y fut fait Major-Général de l'armée navale, puis Vice-Amiral ; ce fut en cette qualité qu'il servit le jour de la bataille où les Danois furent entièrements défaits. Lui deuxième, il aborda et prit leur vaisseau amiral, appelé *la Patience*, où il se fit un choc si furieux, et où le général danois fut tué. Il aurait fait prisonnier le roi de Danemark lui-même, si ce prince, qui avait reçu dans l'œil un éclat de bois près d'un canon qu'il pointait, n'avait été obligé par cette blessure de sortir; la veille de la bataille, du vaisseau qu'il montait.

Du Quene, appelé en France en 1647, commanda,cette année et la suivante, une des escadres envoyées à l'expédition de Naples, et fit armer, en 1650, à ses frais, plusieurs vaisseaux pour porter du secours à l'armée royale, qui bloquait Bordeaux. Rencontré dans sa route par une flotte anglaise qui voulut lui faire baisser pavillon , il lui livra un combat glorieux, où il fut dangereusement blessé, et après lequel il fut obligé de rentrer à Brest pour radouber sa petite flotte, ce qu'il fit avec tant de promptitude, que, sans attendre la guérison de sa blessure, il entra une seconde fois dans la Garonne aussitôt que les Espagnols, et malgré eux, ce qui contribua beaucoup à faire rentrer la ville de Bordeaux sous l'autorité du Roi. La reine régente, pour lui témoigner sa reconnaissance, en attendant son remboursement, lui donna le château et l'isle d'Indret (en Bretagne), qui était du domaine de Sa Majesté.

Mais rien n'a tant relevé la gloire de du Quesne que le succès des guerres de Sicile ; ce fut là qu'il eut à combattre le grand Ruyter, si redoutable sur l'Océan, et, quoiqu'inférieur en nombre, il vainquit dans trois batailles, en 1676, les flottes réunies de Hollande et d'Espagne; Ruyter fut tué d'un coup de canon dans le second combat. Un fait glorieux pour du Quesne, qui est peu connu, et dont le souvenir s'est conservé dans sa famille, c'est que, deux jours après le combat devant Saragosse, où l'amiral hollandais fut tué, on découvrit du haut des mâts une frégate hollandaise ; du Quesne lui donna la chasse et la joignit ; à son approche elle amena pavillon, le capitaine vint à bord, et, suivant la coutume, présenta son épée à l'Amiral, qui poliment n'en voulut point. Lui ayant demandé où il allait, le capitaine ennemi répondit qu'il portait le cœur de Ruyter à Amsterdam ; du Quesne, bien loin de l'ar-

rêter dans une mission aussi respectable, lui donna un passe-port pour la sûreté et la célérité de sa route.

Louis XIV, voulant assurer à ce grand homme de mer de la satisfaction qu'il avait de ses services, lui écrivit la lettre suivante :

« Monsieur Du Quesne, je n'ai pas été surpris de ce que vous avez fait, » pour la gloire de mes armes, contre la flotte des ennemis, auprès de l'Isle » de Rippasi; je n'attendais pas moins de votre valeur et de votre expérience, » je suis bien aise seulement de vous assurer que je suis pleinement satisfait, » et que j'en conserverai agréablement le souvenir ; cependant je veux que » cette lettre, écrite de ma main, vous en soit un gage, et qu'elle vous réponde » que vous recevrez des effets de ma bienvaillance en toutes les occasions qui » se présenteront ; et sur ce, je prie Dieu, Monsieur Du Quesne, qu'il » vous ait en sa sainte garde.

» A Saint-Germain-en-Laye, le 26 Février 1676.

» *Signé* LOUIS. »

Et au dos est écrit :

« A Monsieur Du Quesne, Lieutenant-Général en mes armées navales (1). »

---

(1) Le mérite de ce grand homme de guerre n'a pas toujours été apprécié ; quelques courtisans, jaloux de sa gloire immense, le décriaient à Paris auprès du Ministre de la Marine, pendant qu'il sacrifiait au loin son sang et sa fortune au service de la France. — Il existe, depuis quelques années, dans les Archives de la ville de Dieppe, une lettre autographe de ce célèbre marin, de l'année 1669, dans laquelle il justifie sa conduite et démontre qu'il a fait tout ce qui dépendait de lui pour le bien du service de sa Majesté. Voici textuellement cette lettre qu'il nous a été permis de lire dans un de nos voyages en Normandie :

Monseigneur

Jai rescu La Lettre qu'il vous a pleu descrire du P^er^ nouembre, plaine de reproche sur deux chefes. Sur lesquels Monseigneur Il vous plera me fère la Grace Dagréer quauec le respec que je vous dois Je y puesse répondre.

*Sur le premier je puis avec véristé vous asseurer que ce nest point le manque des viures quy à causé la mort daucuns des hommes de Lesquepage du Prince puis quil est cognu et veriffyé par les offiers de la Marine qui y ont Eu Esgard que Jay de tout tamps tres bien nouri mon Esquépage et mieux et Eu plus de soin des malades quaucun autre Cap^ne^*

Cest pourquoy Monseigneur je vous puis aussy asseur^er^ que Lindisposition de ceux quy sont morts cette Année dans le Prince, est entrée par La nouuelle soldatesque de nation Bretonne naturellement malpropre quy ci sont jnfectez ayans esté dabord atacques du mal de la mer joint quil ne sont nullement secourables les uns les autres.

Du Quesne, le 23 juillet 1681, coula encore à fond, dans le port de Chio, huit vaisseaux tripolitains qui s'y étaient réfugiés ; le 24 décembre de la même année, il foudroya la ville de Tripoli par le feu de ses vaisseaux et de deux galiottes à bombes, espèce de bâtiments dont on n'avait pas encore fait usage à la mer, et força cette république à demander la paix au mois de

---

Ainsin Monseigneur je croy que ceste méchante opinion que vous auez Eue de moy vous à esté portée tout de nouueau par quelque mauuais office que mont rendus des Gens aquy le peu de Lumière que Jay de la marine et Lintegrité de ma conduite font continuellement ombrage.

Quand a L'innutilisté de Larmement dont il vous plaist demacuser Je nay sur cela Monseigneur qua vous suplyer très humblement Dauoir Esgard aux Ordres que vous mauez fait lhoneur de madrecer cette campagne Lesquels mont prescrit et réglé toutes Les desmarches que Jay faistes, et de concidérer sil vous plais dans un tamps de paix Généralle comme Il Estait Je nay d'eu fère naistre au préjudice de mes Ordres aucune occation quy aye Eclaté Cest ce quy me donne un desplaisir extrèsme dauoir Esté Armé et en estat de rendre service dans un tamps ou Il ne eust point présenteé Doccation pour cela et que je sois a présent désarmé Lorsquil sen présente pour dautres et pour comble de mon désplaisir que je sois asèz Malheureux Daprendre de vous Monseigr que le Roy est mal satisfait demoy dont Je seray Le reste de ma vye Inconsolable sy vous nauez La bonté dexaminer et Goutter mes Justes raisons, puis que sans cela oustré de Doulleur que Je suis je ne pouray que me persuader que vous desiréz a Lauenir vous Désfére de moy que ne pouray pas surmonter Le désplaisir que jen rescevrai.

Au reste Monseigneur je soushete que Lexpédient que vous prenés Destablir un commissaire Général pour la fourniture des viures de la Marine soit heureux Jen ay dit mon opinion A Larochelle Lors que l'on en a parllé La pre fois quy estait destablir La chesse en tamps de paix en sorte que le service du Roy et votre satisfaction cy rencontrast Lors de la Guerre ou la désmarche des vaiseaux de sa Mte sont alors plus presise.

Je suis avec tout respect

Monseigneur

Vostre très humble et très obeyssant serviteur

DU QUESNE.

A Brest, ce 12me nouembre 1669.

février 1682. Ensuite, il força les villes d'Alger et Gênes, qu'il bombarda, à implorer la clémence du Roi.

L'Asie, l'Afrique et l'Europe ont été témoins de sa valeur. Le Roi ne pouvant, à cause de la religion protestante que DU QUESNE professait, le récompenser avec tout l'éclat qu'il aurait souhaité, voulut au moins lui donner une marque glorieuse de sa bienveillance en lui faisant don de la terre DU BOUCHET, une des plus belles terres du royaume, située auprès d'Estampes, dont il changea le nom en celui de *Terre-Duquesne*, et qu'il érigea en MARQUISAT.

Ce grand homme mourut à Paris, le 2 février 1688, après avoir vécu 78 ans, avec une vigueur et une santé extraordinaires. Son cœur fut porté dans le temple de la ville d'Aubonne, près de Genève, où son fils aîné, alors Baron du lieu, lui fit placer une épitaphe. Il avait épousé demoiselle Gabrielle DE BERNIÈRES, dont il laissa quatre fils, savoir :

1° Henri, Marquis DU QUESNE, né en 1652, qui fut, comme son père, formé aux armes dès sa plus tendre jeunesse. Il fit sa première campagne en 1666, âgé de 14 ans, en qualité d'Enseigne de vaisseau, se trouva, en 1672, au combat qui se donna entre les flottes française et anglaise unies, et la flotte hollandaise. Il fut fait, en 1674, Capitaine de pavillon sans passer par le grade de Lieutenant, distinction dont on ne connaissait encore point d'exemple, commanda en 1675, en qualité de Capitaine, le vaisseau du Roi, nommé *Le Parfait*, aux trois combats qui se donnèrent en 1676 contre les flottes hollandaise et espagnole ; dans le second combat, il prit un vaisseau, et fut blessé très-grièvement; c'est celui où l'amiral Ruyter fut tué. Pendant la paix, qui dura quelques années, Henri DU QUESNE est entré dans tous les conseils qui se tenaient à la Cour, pour le réglement des ports, la construction des navires et réglements d'opérations d'une campagne, et ses avis furent presque toujours suivis. En 1683, il se trouva, avec son père, au bombardement d'Alger où il commandait le vaisseau *Le Laurier* ; de là il fut envoyé à Tunis pour y renouveler la paix entre la France et cette Régence. Il réussit dans cette négociation et s'y fit si bien estimer, qu'on lui accorda le *Sopha*, honneur qu'on n'avait point encore fait à ceux qui y avaient été avant lui. Vers le même temps, Henri DU QUESNE s'aperçut que l'on commençait à n'être plus favorable, en France, à ceux de la religion prétendue réformée, dans laquelle il avait été élevé, et il demanda et obtint la permission de se retirer. Ayant acheté, au commencement de 1685, la Baronie d'Aubonne, dans le canton de Berne en Suisse, il y fixa son séjour l'année suivante. Lors de la guerre de 1695, l'Angleterre et la Hollande le sollicitèrent d'entrer à leur service

contre la France; mais toujours fidèle à sa patrie, quoiqu'il s'en fût retiré, malgré les offres les plus avantageuses, on ne put jamais le décider à servir contre son pays. Il vendit, en 1701, sa terre d'Aubonne plus de 200 mille livres à leurs Excellences de Berne, et cette terre fut érigée en Bailliage.

Henri DU QUESNE avait de la science et de l'érudition; les protestants ont une grande estime pour ses réflexions anciennes et nouvelles sur l'Eucharistie, imprimées en 1718. Il mourut à Genève le 11 Novembre 1722, âgé de près de 71 ans, estimé, aimé et regretté de tous ceux qui le connaissaient. Il est l'auteur de l'épitaphe faite pour son père, qui se voit encore dans l'église d'Aubonne, où son cœur est déposé.

2° Abraham DU QUESNE, IIIe du nom, Capitaine de vaisseau, qui prit et amena à Toulon, en 1683, le prince DE MONTEZARCHIO, général de l'armée d'Espagne. Il se retira dans la suite en Angleterre, où il est mort.

3° Isaac DU QUESNE, qui a servi sur mer avec distinction, et est mort à Paris en 1745.

4° Jacob DU QUESNE, aussi Capitaine de vaisseau, appelé le Comte du Quesne, lequel épousa Marie-Françoise-Madeleine DE SOUCELLE, d'une noble famille de Bretagne, morte le 31 janvier 1710; il est mort à Saint-Domingue en 1740.

Le *Grand* DU QUESNE, comme nous l'avons dit à la fin de l'article de son père, a eu plusieurs frères, qui sont tous morts dans le service de la marine, et dont chacun a été distingué par le nom de la femme qu'il avait épousée. L'un deux, Capitaine de vaisseau, fut tué d'un coup de canon; il laissa le fils qui suit:

N...... DU QUESNE, qui s'est signalé en diverses accasions: nous pensons que c'est le même qui se distingua sur mer dans plusieurs affaires importantes; il commanda, entr'autres, une escadre de six vaisseaux, depuis le 24 février 1690 jusqu'au 20 août 1691, par ordre de la Compagnie des Indes, et il fit en cette occasion, pour le compte et par ordre de cette compagnie, un voyage aux Indes Orientales, dont il a dressé un journal, imprimé à Rouen, après sa mort, en trois volumes in-12.

Jacob, autre frère du *Grand* DU QUESNE, capitaine de vaisseau, épousa

demoiselle Suzanne Guiton, fille de Jean Guiton, qui était maire de la Rochelle pendant le siège de cette ville, entrepris par Louis XIII (Cette branche portait le nom de du Quesne-Guiton, pour la distinguer des autres). Il eut de son mariage :

Abraham du Quesne, IVe du nom, un des plus grands officiers de marine de son temps, mort Lieutenant-Général des armées navales, en 1726. Il fut marié deux fois, et eut de ces deux alliances :

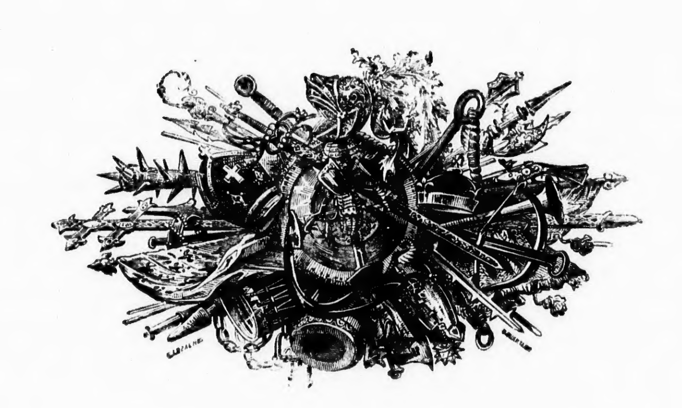
1° Henri du Quesne, mort sans postérité, Commandant un vaisseau du Roi, en 1738;
2° Charlotte du Quesne, mariée au Seigneur de Joli-Bois ;
3° Suzanne du Quesne-Guiton, mariée à Jacques de Queux, Ecuyer, Seigneur de Saint-Hilaire ;
4° Marie-Anne du Quesne-Guiton, mariée à Michel-Sévère de Lisardais, Gentilhomme breton, mort Capitaine de vaisseau ;
5° Henriette du Quesne-Guiton, mariée à Jean Prévost-de-Traversay, Chevalier, ancien Officier de cavalerie, mort à Rochefort en 1773, laissant postérité;
6° Marguerite du Quesne-Guiton, mariée à Charles du Rousseau, Seigneur de Fayolle, Gentilhomme poitevin.

Un quatrième frère, appelé du Quesne-Monnier, pour le distinguer des autres, eut un fils que *le Grand du Quesne* aimait à employer. Il lui confia le commandement d'une galiotte à bombes dans les bombardements d'Alger et de Gênes. Ce neveu est mort à Toulon, Chef d'escadre des armées navales, Commandeur de l'ordre de Saint-Louis, et commandant la marine dans le port de Toulon. On remarque dans ses services, qu'ayant été chargé, en 1704, de renforcer de six vaisseaux de ligne l'armée navale sous les ordres de M. le Comte de Toulouse, il rencontra une flotte de quinze vaisseaux anglais, qui, vu la fierté de sa manœuvre, n'osèrent l'attaquer. Dans la guerre contre l'Empereur d'Allemagne, ayant eu le commandement d'un vaisseau et d'un brûlot, pour aller croiser dans les golfes de Venise et de la mer Adriatique, et étant informé que la ville d'Aquilée contenait la majeure partie des magasins de l'armée ennemie, il y marcha à la tête de ses équipages, prit la ville, brûla les magasins et retourna à sa croisière. Les belles actions de du Quesne-Monnier ont été terminées par l'attaque de deux vaisseaux flessingois de même force que le sien. Ce combat, qui eut lieu en 1705, fut si terrible, que du Quesne-Monnier aurait été pris, s'il n'avait eu assez de vigueur pour reparaître sur son pont, après une amputation au bras droit, ce qui ranima l'ardeur de son équipage, dont le feu était ralenti, de manière que les ennemis abandonnèrent le combat. Il avait épousé à Toulon demoiselle Ursule de Possel, morte le 6 juillet 1763, en sa 94e année, dont il a eu huit enfants, entre autres :

— Ange, Marquis DU QUESNE-MENNEVILLE, entré au service à l'âge de 12 ans, fut fait garde-marine en 1714, Enseigne de vaisseau en 1727, lieutenant Aide-Major en 1735, Capitaine de vaisseau et Major en 1746, Gouverneur du Canada en 1752, chef d'escadre en 1755 et commandeur de l'Ordre de Saint-Louis en 1758. Cet Officier Général a été sans cesse employé au service du Roi et est mort sans postérité.

Il portait l'écu de ses armes entouré du cordon de l'Ordre de Saint-Louis, surmonté d'une couronne de Marquis (titre dont sa Majesté l'avait décoré en lui confiant le Gouvernement général du Canada); et pour cimier : un bras nu, armé d'un casse-tête ou massue.

(*Extrait du tome second du Nobiliaire de Normandie.*)



PARIS. TYP. VERT FRÈRES, RUE DU POURTOUR SAINT-GERVAIS, 8.

